Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro ASSP, veuillez visiter :
bacproassp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE

SESSION 2026

ÉPREUVE E2 : CONCEPTION D'ACTION(S) D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Coefficient : 4 Durée : 4 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse des besoins et choix de la thématique (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Conception de l'action d'éducation à la santé (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Mise en œuvre, prévention et évaluation (5 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : EHPAD LES TILLEULS, ALBI (TARN)

Vous êtes élève en période de formation au sein de l'EHPAD Les Tilleuls, qui accueille 72 personnes âgées. L'équipe pluridisciplinaire souhaite proposer aux résidents une action d'éducation à la santé sur l'hydratation au quotidien. Les observations de l'équipe et une enquête menée auprès de résidents font apparaître des prises de boissons parfois insuffisantes, notamment en dehors des repas.

Vous participez à l'analyse des besoins, à la conception de l'action, à la préparation de son animation et à la définition de son évaluation. Vous vous appuierez sur les documents techniques DT 1 et DT 2. Les propositions doivent respecter les choix, les capacités et les éventuelles consignes médicales propres à chaque résident.

Les questions portent sur la conception d'une action d'éducation à la santé. Toute difficulté individuelle repérée pendant l'action est transmise au professionnel compétent.

PARTIE 1 : Analyse des besoins et choix de la thématique (6 points)

Analyser une situation et hiérarchiser les besoins d'un public

À partir des données du DT 1 et du DT 2, analysez les besoins du public et justifiez le choix de l'action envisagée.

1.1 (2 points) Relevez deux constats issus de l'enquête auprès des résidents et expliquez en quoi ils révèlent un besoin d'éducation à la santé concernant l'hydratation.

1.2 (2 points) À partir de la fiche de Mme R. du DT 1, identifiez deux éléments de sa situation à prendre en compte si elle participe à l'action. Pour chacun, indiquez une adaptation ou une précaution appropriée.

1.3 (2 points) Formulez le besoin de santé prioritaire du groupe sous la forme d'une phrase. Justifiez votre choix en mobilisant deux données distinctes des documents techniques.

PARTIE 2 : Conception de l'action d'éducation à la santé (9 points)

Définir des objectifs, des contenus et des modalités adaptées au public

Vous concevez une action collective de 30 minutes, destinée à un groupe de huit résidents. Elle se déroule dans la salle d'activités, en présence d'un professionnel de l'EHPAD. Le matériel disponible est précisé dans le DT 2.

2.1 (2 points) Rédigez un objectif général et deux objectifs opérationnels observables pour l'action. Les objectifs opérationnels doivent pouvoir être évalués à la fin de la séance.

2.2 (2 points) Proposez trois messages de prévention adaptés aux résidents. Au moins un message doit porter sur les possibilités de varier les boissons ou les aliments contribuant aux apports hydriques. Un message doit rappeler la nécessité de respecter les consignes individuelles et de solliciter un professionnel en cas de difficulté ou de question.

2.3 (2 points) Choisissez deux techniques d'animation adaptées au groupe et justifiez chacune par une caractéristique du public ou un objectif de la séance. Les techniques proposées doivent permettre la participation des résidents.

2.4 (1 point) Identifiez deux professionnels ou partenaires de l'établissement à associer à la préparation ou à la réalisation de l'action. Précisez la contribution de chacun.

2.5 (2 points) Complétez le document réponse DR 1 pour organiser la séance. Indiquez, pour chaque étape, une durée, le contenu ou l'activité et le matériel nécessaire. Le total des durées doit être égal à 30 minutes.

PARTIE 3 : Mise en œuvre, prévention et évaluation (5 points)

Prévoir une mise en œuvre sécurisée et évaluer l'action

La séance est organisée dans le respect du protocole de l'établissement présenté dans le DT 2 et des choix des résidents. Vous préparez les modalités de suivi et d'évaluation de l'action.

3.1 (1,5 point) Indiquez trois précautions à prendre avant ou pendant la séance pour garantir le confort, la sécurité et la participation des résidents. Appuyez-vous sur les consignes du DT 1 et du DT 2.

3.2 (1,5 point) Proposez deux indicateurs permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs opérationnels définis à la question 2.1. Pour chacun, précisez comment ou à quel moment il sera recueilli.

3.3 (2 points) À l'issue de la séance, seuls cinq résidents sur huit savent citer une possibilité de varier les boissons. Présentez une conclusion sur ce résultat, puis proposez deux ajustements pour une séance ultérieure. Tout besoin individuel repéré doit être transmis au professionnel compétent selon les modalités de l'établissement.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SITUATION DE L'ÉTABLISSEMENT ET DONNÉES RECUEILLIES

Enquête réalisée par l'équipe auprès de 24 résidents volontaires

Les résidents ont répondu à la question : « Qu'est-ce qui vous aide à boire suffisamment au cours de la journée ? » Plusieurs réponses étaient possibles.

Fiche de situation de Mme R.

- Âge : 84 ans. Résidente de l'EHPAD depuis un an.
- Antécédents connus de l'équipe : hypertension artérielle et arthrose des mains.
- Constantes relevées à 8 h par l'infirmière : température 36,7 °C ; fréquence cardiaque 76 battements par minute ; pression artérielle 138/78 mmHg. Ces mesures sont relevées à titre de contexte et ne constituent pas un diagnostic.
- Alimentation : menu standard, texture normale. Aucune consigne de restriction hydrique n'est mentionnée dans les informations communiquées pour cette situation. Toute consigne médicale individuelle reste prioritaire.
- Autonomie : Mme R. se déplace avec un déambulateur. Elle prend ses repas seule. L'arthrose des mains rend parfois difficile l'ouverture d'une bouteille et la préhension d'un verre plein.
- Observation de l'équipe sur une journée : Mme R. a accepté une boisson aux repas, mais a refusé la proposition de boisson de l'après-midi en indiquant qu'elle n'avait pas soif.
- Préférences exprimées : Mme R. apprécie l'eau fraîche et les boissons chaudes. Elle souhaite choisir elle-même ce qu'elle boit.

La participation à l'action est volontaire. Les informations de santé individuelles ne sont pas exposées au groupe.

Résultats de l'enquête auprès des résidents

Réponse	Nombre de résidents
Je bois surtout lorsque j'ai soif	15
Je pense à boire davantage si une boisson est proposée régulièrement	17
Je bois plus facilement si je peux choisir entre plusieurs boissons	14
J'ai parfois du mal à ouvrir une bouteille ou à tenir un verre	6
Je ne sais pas toujours quelles boissons je peux choisir	9

Réponses de 24 résidents volontaires. Plusieurs réponses possibles.

DT 2 : REPÈRES POUR PRÉPARER ET RÉALISER L'ACTION

Repères de prévention communiqués par l'infirmière de l'établissement

- Les besoins et les consignes d'hydratation varient selon les personnes et leur situation de santé. Il ne faut pas appliquer une quantité identique à tous les résidents.

- Respecter les consignes individuelles établies par les professionnels de santé. Ne pas imposer une boisson et ne pas modifier une consigne médicale.
- Proposer des boissons régulièrement et laisser la personne choisir parmi les possibilités compatibles avec sa situation.
- Une personne peut signaler une difficulté, une gêne ou une préférence à un professionnel. Toute observation préoccupante est transmise selon les procédures de l'établissement.
- Les apports hydriques peuvent aussi provenir de certains aliments riches en eau, selon les menus et les consignes individuelles.

Extrait du protocole interne de préparation et de service des boissons

1. Se laver les mains avant la préparation et le service.
2. Vérifier la propreté du plan de travail, des verres et des contenants.
3. Respecter les règles d'hygiène alimentaire de l'établissement et les indications de conservation du produit.
4. Identifier les boissons et respecter les consignes individuelles de texture ou de régime lorsqu'elles existent.
5. Installer les boissons de manière accessible, sans gêner les déplacements. Adapter le contenant si une difficulté de préhension est repérée.
6. Ne jamais forcer une personne à boire. Signaler au professionnel compétent toute difficulté ou observation nécessitant un suivi.

Conditions matérielles et organisationnelles

- Durée totale prévue : 30 minutes.
- Groupe : huit résidents volontaires, dont certains peuvent avoir besoin de temps pour s'exprimer ou manipuler un support.
- Lieu : salle d'activités, tables et chaises disponibles ; accès aux sanitaires et circulation à maintenir libres.
- Matériel disponible : grandes images de boissons et d'aliments, cartes illustrées, feutres, tableau effaçable, verres propres, eau et boissons prévues par l'établissement, contenants adaptés disponibles sur demande.
- Professionnels mobilisables après accord : aide-soignant, infirmier, diététicienne de l'établissement et animateur.

Ce document constitue un support de préparation de l'action. Les consignes médicales individuelles et les procédures en vigueur dans l'établissement prévalent.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Organisation de la séance, question 2.5 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau ci-dessous. Prévoyez des étapes dont la durée totale est de 30 minutes. Indiquez un contenu ou une activité et le matériel nécessaire pour chaque étape.

Déroulement prévisionnel de l'action

Étape	Durée	Contenu ou activité	Matériel nécessaire
Accueil et présentation de l'objectif			
Activité participative sur les boissons et les aliments			
Échanges et messages de prévention			
Bilan de la séance et recueil des avis			
Durée totale			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.